

Montréal, le 13 décembre 2015,

Objet : analyse des néonicotinoïdes dans l'eau potable

Monsieur Ménard,

Tout d'abord, l'Alliance pour l'interdiction des pesticides systémiques accueille favorablement l'annonce de la Ville de Montréal de modifier son Règlement sur les pesticides dans le but d'interdire complètement les néonicotinoïdes à l'extérieur des bâtiments sur l'île de Montréal.

Nous aimerions toutefois revenir sur votre correspondance du 23 novembre 2015 au sujet de l'eau potable. Vous avez déclaré que la Ville de Montréal n'effectuait pas d'analyses des néonicotinoïdes dans l'eau potable qu'elle dessert, car le règlement sur la qualité de l'eau potable ne l'exige pas.

Cependant,

Considérant les résultats de la campagne de suivi de la qualité de l'eau des cours d'eau 2011-2014 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques démontrant la présence des néonicotinoïdes dans toutes les rivières échantillonnées en zones agricoles à dominance de maïs et de soya avec un dépassement des critères de la qualité de l'eau pour la vie aquatique (1).

Considérant le caractère persistant des néonicotinoïdes dans l'environnement (certains ont une demi-vie de trois ans) et leur capacité de contaminer rapidement l'ensemble des eaux de surfaces et des eaux souterraines (2) dont celles destinées à la production d'eau potable.

Considérant que le traitement de l'eau potable n'élimine que partiellement certains pesticides lorsqu'une ozonation est réalisée (3) et que trois usines de traitement d'eau potable sur six à Montréal n'incluent pas ce procédé (4).

Considérant que l'Agence canadienne de réglementation sur la lutte antiparasitaire (ARLA) classe la clothianidine, le thiaclopride et le thiaméthoxam comme perturbateurs endocriniens potentiels (5), que l'agence pour la protection de l'environnement des États-Unis (EPA) classe le thiaclopride comme cancérigène probable(6) et que l'Agence européenne de sécurité des aliments estime que ces molécules peuvent notamment avoir une incidence sur le développement du système nerveux humain(7).

Considérant qu'on observe ces dernières années aux Pays-Bas la disparition de certaines espèces d'oiseaux exposées à des concentrations de néonicotinoïdes de l'ordre du nanogramme par litre(8).

L'Alliance pour l'interdiction des pesticides systémiques est d'avis à ce que la Ville de Montréal prenne d'elle-même l'initiative de vérifier l'absence des néonicotinoïdes les plus utilisés au Québec dans l'eau potable qu'elle distribue à ses citoyens, même si cela ne constitue pas une exigence réglementaire et qu'elle encourage le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'ajouter cette catégorie de pesticide qui contamine massivement les eaux de surface à la liste des paramètres à surveiller dans l'eau potable.

Nous vous prions également d'agir auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal ; dans le cadre de ses prérogatives de protection des milieux naturels (faune comprise) et de valorisation des zones agricoles; pour promouvoir le bannissement des pesticides systémiques auprès de toutes les municipalités membres.

Enfin, nous sommes d'avis que les représentations de la Ville de Montréal honorent les engagements pris par l'adoption de la motion visant à bannir l'utilisation des insecticides de la famille des néonicotinoïdes sur l'île de Montréal en faisant pression auprès du gouvernement du Québec pour mettre en place un plan d'action clair et réaliste visant à bannir ou tout au moins à réduire considérablement l'usage des néonicotinoïdes au Québec et d'encourager le gouvernement du Québec à se fixer des objectifs de réduction plus ambitieux que ceux annoncés dans la stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018.

Veuillez agréer, Monsieur Ménard, l'expression de mes salutations distinguées.

Sarah M. Bensabri membre de l'Alliance pour l'interdiction des pesticides systémiques

Note : l'alliance pour l'interdiction des pesticides systémiques (AIPS) est un réseau de citoyennes, de citoyens et d'organismes mobilisés afin de bannir les pesticides systémiques, dont les néonicotinoïdes et de promouvoir un système agricole biologique et soutenable.

Sources :

⁽¹⁾ Giroux, I. (2015). Présence de pesticides dans l'eau au Québec : Portrait et tendances dans les zones de maïs et de soya – 2011 à 2014, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction du suivi de l'état de l'environnement, ISBN.

⁽²⁾ Tennekes Henk. Hampshire Beekeepers Association Convention. The Systemic Insecticides: A Disaster in the Making. 2012.

<https://dl.dropboxusercontent.com/u/51798761/Tennekes%20Neonics.pdf> consulté le 31 mai 2015.

⁽³⁾ GLS. L'élimination des pesticides pour la production d'eau potable (Memotec N°8) 2006. <http://www.dynavive.eu/DocuPDF/EliminationPesticides.pdf> consulté le 9 décembre 2015.

LENNTECH. Application de l'ozone à l'eau potable. <http://www.lenntech.fr/bibliotheque/ozone/potable/ozone/ozone-applications-eau-potable.htm> consulté de 9 décembre 2015.

⁽⁴⁾ Ville de Montréal. Usines de production d'eau potable. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6497,54223579&_dad=portal&_schema=PORTAL

⁽⁵⁾ LABBÉ Joël. Proposition de résolution relative à la préservation des insectes pollinisateurs, de l'environnement et de la santé et à un moratoire sur les pesticides de la famille des néonicotinoïdes. Sénat. 2014.

⁽⁶⁾ US Environmental Protection Agency. Chemicals evaluated for carcinogenic potential. Science Information Management branch, Health Effects Division, Office of Pesticides programs, July 19, 2004, 22 p

⁽⁷⁾ Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). L'EFSA évalue un lien potentiel entre deux néonicotinoïdes et la neurotoxicité développementale. 2013. <http://www.efsa.europa.eu/fr/press/news/131217.htm> consulté le 31 mai 2015.

⁽⁸⁾ Damian Carrington. The Guardian (traduit par les Amis de la Terre Landes). Baisse du nombre d'oiseaux : les néonicotinoïdes mis en cause. 2014. <http://www.amisdelaterre.org/Baisse-du-nombre-d-oiseaux-les.html> consulté le 10 décembre 2015